

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE :

Nom du produit : FONGIFIX

Application(s) et / ou usage(s) normaux : PEINTURE – FIXATEUR DE FOND OPACIFIANT

Fournisseur : GROUPE TLM
Route de Montluçon
F-03410 PREMILHAT - FRANCE
Tél. : 04.70.51.52.97
Fax : 04.70.51.57.21
E-mail: contact@groupe-tlm.com
Personne à contacter : LE LABORATOIRE

Téléphone en cas d'urgence
(à utiliser par le médecin traitant) : INRS – Rue Olivier Noyer
01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux : Aucun

Risque(s) spécifique(s) : Aucun.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Composant(s) contribuant aux dangers :

Noms	Gamme de concentr.	Symbole	N° Cas	Phrases R

4. PREMIERS SECOURS :

Conseils généraux : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation : Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
Si la personne est inconscient, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver soigneusement la peau à l'eau.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Laver abondamment à l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Moyen(s) d'extinction approprié(s) :	Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité :	Ne pas utiliser d'eau pulvérisée ou de jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s) :	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux :	Non classé, mais le film sec peut brûler. Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :	Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Précaution(s) individuelle(s) :	Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8
Précaution(s) pour la protection de l'environnement :	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage :	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13) Nettoyer de préférence avec un détergent. Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :Manipulation

- Précaution(s) :	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8) Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique :	Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
- Conseil(s) d'utilisation(s) :	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistilage.

Stockage

- Précaution(s) :	Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer.
-------------------	--

- Condition(s) de stockage : Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 10° C et 35° C. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner : Tenir éloigner d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur : De même nature que l'emballage d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :

Mesure(s) d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

Paramètre(s) de contrôle :

Limite(s) d'exposition : Non applicable

Protection individuelle :

- Protection des voies respiratoires : Non applicable.
- Protection des mains : Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Informations générales

- Etat physique / Forme : Liquide visqueux thixotrope.
- Couleur : Blanc.
- Odeur : Fugace.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH : 7 – 8.
- Point d'éclair : > 100° C.
- Limites d'explosivité : N.A.
- Densité relative (eau = 1) : 1,50 ± 0,05
- Hydrosolubilité : Soluble.
- Liposolubilité : Non soluble.
- Solubilité aux solvants : Non soluble.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

- Stabilité : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Conditions à éviter : Gel
Chaleur.
- Matière(s) à éviter : Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux : Exposée a des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë

- Inhalation : Données non disponibles.
- Contact avec la peau : Des contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion : Données non disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :

Information(s) générale(s) : Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement : Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans des conditions normales d'utilisation.

Effets nocifs divers Non connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :

Déchets / produits non utilisés : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau..

Emballages contaminés : Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : L'emballage doit être éliminé de la même façon que le produit.

Emballages nettoyés :

Produit de nettoyage recommandé : Utiliser le même solvant que celui du produit. Le solvant de nettoyage doit être traité comme un déchet.

Recommandation : Après nettoyage adéquat, ils peuvent faire l'objet d'une valorisation.

Information(s) supplémentaire(s) :

Catalogue européen des déchets (Décret n° 2002-540 DU 18 AVRIL 2002)	
080000	DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS , DE REVETEMENT (PEINTURES, VERNIS ET EMAUX VITRIFIES), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION.
080112	Déchets de peintures et vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Information(s) générale(s) : Non réglementé.

N° UN : Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

Etiquetage : Non applicable.

N° CE : Non applicable.

Symbole(s) : Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R : Non applicable.

Phrase(s) S : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16. AUTRES INFORMATIONS :

Avis ou remarques importantes : Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementation locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Restrictions : Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Composés Organiques Volatils (COV) : Valeur limite U.E. COV produit Cat. A (g) : 50 g / l en 2007 – 30 g / l en 2010. Ce produit contient au maximum 30 g / l COV.